

Association Communale du Phare de Richard

33590 - Jau-Dignac et Loirac

APPEL de COTISATION - Année 2021

(à conserver)

Soyez remerciés d'avoir choisi de soutenir notre association.

Les cotisations sont à verser de préférence par chèque, à l'ordre de l'Association Communale du Phare de Richard.

Le versement de la cotisation confère le titre de membre adhérent et donne droit à l'accès gratuit au Phare et à son Musée ainsi qu'à la mise à disposition du carrelot pédagogique.

Merci à tous

le Président.

Association Communale du Phare de Richard

33590 - Jau-Dignac et Loirac

APPEL de COTISATION - Année 2021

Je soussigné, Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. / Portable :

Courriel : @

Verse ma cotisation de : (en chèque ou espèces)

Tarif adhésion 2021 :

Individuel : 15 € - Couple : 20 € - Association : 20 € - Professionnel : 20€

Don complémentaire de soutien : €

Le 2021

Signature :

Coupon à renvoyer à l'adresse postale suivante :
6 rue André Guichenet – 33340 Lesparre-Médoc
Adresse courriel : assopharederichard@orange.fr - Tél. : 05.56.09.52.39
Site internet : phare-richard.com

Réservé à l'Association :

Cot.

Adr.

Mail

Reç.+Carte